

## AUTOUR DE CHALON - CHAGNY : ECOCEA devrait sortir de terre en 2014

08 septembre 2012

*40 millions d'euros d'investissement, une emprise foncière de 6 hectares, une vingtaine d'emplois et la production de gaz... C'est le projet ECOCEA qui devrait voir son aboutissement en 2014. Bernard Duparay, Président du SMET71 et Vincent Tramoy, directeur Général ont présenté ce vendredi les grandes lignes d'une usine unique en son genre.... une quasi première en France.*



L'usine de tri-méthanisation et compostage sur le site du SMET 71 à Chagny vient de passer un coup d'accélérateur. Le dossier en suspens depuis quelques temps a été officiellement dévoilé ce vendredi en présence de Bernard Duparay - Président du SMET, Vincent Tramoy - Directeur Général et B. Fourment pour la société **TIRU**, filiale d'EDF, qui aura la charge de la conception et de l'exploitation du site pour une période de 5 ans dans un premier temps.



L'investissement est colossal puisqu'il avoisinera les 40 millions d'euros avec une participation financière du Conseil Général de Saône et Loire, dans le cadre du Plan Départemental d'Éliminations des ordures ménagères pour la somme de 2 millions d'euros. Pour les autres partenaires que sont l'Etat à travers l'ADEME ou la région, il faudra attendre encore un peu pour connaître la hauteur de leurs engagements financiers. Mais peu importe pour le SMET, qui est le seul centre d'enfouissement public du département de Saône et Loire, et qui a bien compris tout l'enjeu de ce développement unique en son genre.

Depuis deux ans, le dossier de l'usine de tri-méthanisation et de compostage a pris un sérieux coup d'accélérateur et les premiers coups de pelle devraient intervenir dans le courant de l'automne sauf si les batraciens en décident autrement.

### **Un site avec une faune remarquable**

Seul hic, pourrait-on dire à la gestion du dossier, c'est la présence d'une faune de batraciens et autres amphibiens sur une mare du site du SMET. Une faune qualifiée de remarquable à l'échelle européenne selon les spécialistes. Une proposition de compensation a été faite par les exploitants du site, avec d'une part, une première intervention cette automne au moment où cette faune quitte le site pour s'enterrer en forêt pour la période hivernale, et surtout la réalisation de plusieurs autres mares afin d'accueillir de nouvelles colonies. Seule la décision préfectorale finalisera la procédure enclenchée pour laquelle la confiance règne tant l'enjeu est majeur.

### **75000 de déchets enfouis par an....**

Chaque année ce sont 75 000 tonnes de déchets fermentescibles ou non qui sont enfouis à Chagny. Des déchets émanant du Nord de Mâcon jusqu'au sud de Beaune, c'est dire l'ampleur géographique de l'intervention du SMET. Des déchets fermentescibles, producteur de méthane qui attirent depuis longtemps l'attention des industriels et autres gaziers, tant l'enjeu est considérable face au renchérissement des énergies fossiles.

Le projet ECOCEA, nom donné par l'entreprise TIRU (filiale d'EDF) à l'usine de tri-méthanisation permettra de réduire de plus de la moitié le tonnage enfoui à Chagny, en prélevant l'ensemble des déchets fermentescibles en vue de récolter le méthane. Une bénédiction pour l'entreprise TERREAL, productrice de tuiles en terre cuite, qui nécessite une énergie considérable pour faire tourner ses deux sites implantés à Chagny. La main mise sur le méthane permettra à TERREAL de diviser par un quart sa note liée aux énergies fossiles. Consommatrice jusqu'à présent de gaz naturel, demain TERREAL consommera un gaz né de nos déchets.

### **Une première en France en termes d'injection dans le réseau public**

Vincent Tramoy - Directeur Général du SMET et Bernard Duparay - Président du SMET n'ont pas caché leurs satisfactions de voir un tel projet aboutir, en parfaite harmonie avec l'industriel implanté à proximité. Le méthane, récolté après la fermentation des déchets ménagers sera épuré pour être injecté dans le réseau public. De mémoire, les porteurs de projets insistent sur le fait que c'est bel et bien une première en France, avec un tel niveau de technologie même si des expériences analogues existent ailleurs en Europe. La production permettra de réduire de 5 000 tonnes par an l'émission en gaz à effet de serre. Le méthane sera vendu à un gazier qui revendra à Terreal. Pour le SMET, le prix d'achat est

déjà fixé à 10 cents le kWatt/heure avec une garantie portée sur 15 ans. La production est estimée à 2 méga watt/heure par an pour 5 millions de m3 de méthane.

ECOCEA permettra la création d'une vingtaine d'emplois sur le site alors que l'exploitation de l'usine imaginée par l'architecte chalonnais Olivier Le Gallée sera confiée au groupe TIRU pour une période de 5 ans. Vincent Tramoy n'a caché que le type d'exploitation à terme sera bien entendu rediscuté.

Production de gaz mais pas seulement puisque l'usine permettra la production de 25 à 30 000 tonnes/ an de compost 100 % organique, permettant à 200 exploitations agricoles de Saône et Loire de bénéficier d'un compost de qualité, le tout en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture. Le Directeur Général s'est empressé à rappeler qu'un comité de suivi sera mis en place afin de mesurer les retombées d'une telle utilisation. Seul point noir sur lequel, devront davantage insister les collectivités adhérentes au SMET71, c'est celui de la lutte contre les déchets toxiques qui peuvent s'avérer très problématiques en terme de gestion, entendons par là les piles, néon, solvants et autres matériaux de bricolage... qui constituent le cauchemar des exploitants de déchets.

Laurent Guillaumé

